
Evaluation finale du Programme
Monde Scolaire d'Oxfam-Solidarité,
Oxfam-Magasins du monde
et Miel Maya Honing

Rapport final

Juin 2022



Table des matières

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	4
1.1. CONTEXTE	4
1.2. OBJECTIFS	5
2. MÉTHODOLOGIE	6
2.1. TRIANGULATION DES DONNEES	6
2.2. PLANNING ET MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION	6
3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION	10
3.1. ATTEINTE DE L'OBJECTIF SPÉCIFIQUE OS1	10
3.1.1. <i>Pertinence</i>	10
3.1.2. <i>Durabilité</i>	12
3.1.3. <i>Efficacité</i>	13
3.1.4. <i>Cohérence</i>	14
3.1.5. <i>Efficiences</i>	15
3.2. PRIMAIRE FRANCOPHONE (R1)	17
3.2.1. <i>Focus sur l'efficacité du programme</i>	17
3.2.2. <i>Focus sur la durabilité du programme</i>	17
3.3. SECONDAIRE SUPÉRIEUR (R2)	18
3.3.1. <i>Focus sur l'efficacité du programme</i>	18
3.3.2. <i>Focus sur la durabilité du programme</i>	18
3.4. AGENTS ÉDUCATIFS (R3)	20
3.4.1. <i>Focus sur l'efficacité du programme</i>	20
3.4.2. <i>Focus sur la durabilité du programme</i>	20
4. LE SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION	21
5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	23
6. ANNEXES	25
6.1. OBJECTIFS, RÉSULTATS ET INDICATEURS DU PROGRAMME À ÉVALUER	25
6.2. TERMES DE RÉFÉRENCE	27



Table des abréviations

CAD : Comité d'Aide au Développement

CE : Commerce équitable

CSC : Cadre stratégique Commun

DGD : Direction générale de la coopération et de l'aide humanitaire

ECMS : Education à la citoyenneté mondiale et solidaire

GPS : Groupe d'échange des pratiques et stratégies

JM : Jeunes Magasins

MMH : Miel Maya Honing

N : Nord

O-MdM : Oxfam-Magasins du monde

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ODD : Objectifs du développement durable

OS : Objectif Spécifique

R : Résultat

S : Sud

ToC : Théorie du changement

TdR : Termes de référence



1. Contexte et objectifs

1.1. Contexte

Trois ONG agréées, Oxfam Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde et Miel Maya Honing réalisent, en commun, un programme quinquennal (2017-21) financé par la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD).

Afin de rencontrer le premier objectif spécifique (OS1) de ce programme qui vise à faire en sorte que les publics qu'il touche (élèves, enseignant.e.s et directions) adoptent des comportements plus favorables à un modèle de société plus solidaire et plus juste, ce programme prévoit d'atteindre trois résultats qui se focalisent sur trois publics bien définis.

- Le premier prévoit d'atteindre des **classes de l'enseignement fondamental francophone** pour qu'elles adhèrent mieux à ce modèle sociétal plus solidaire et plus juste.
- Le deuxième concerne les **élèves de l'enseignement secondaire supérieur** et vise à les organiser collectivement afin qu'ils renforcent leur adhésion à ce modèle de société plus solidaire et plus juste.
- Le troisième enfin doit permettre à plus d'**agents éducatifs** de développer leur compétence et leur volonté de renforcer l'adhésion de leurs élèves à ce modèle sociétal.

Ce programme veut donc influencer durablement le milieu scolaire en introduisant davantage d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) au sein des écoles. Pour ce faire, il prévoit d'appuyer des projets pédagogiques portés par les enseignant.e.s et les élèves et de renforcer les (futurs) agents éducatifs, notamment en travaillant en réseau avec les autres acteurs de la coopération non-gouvernementale.

Ce programme quinquennal venant de se clôturer, **l'évaluation finale** doit estimer l'atteinte de l'objectif spécifique du programme sur base d'un passage en revue des indicateurs de l'OS.



1.2. Objectifs

L'évaluation finale présente, plus que l'évaluation intermédiaire, une dimension de redevabilité vis-à-vis du bailleur de fond (DGD) et des publics cibles. Son objectif est de **mesurer l'atteinte de l'objectif spécifique** du programme, suivant les critères OCDE-CAD et en se focalisant particulièrement sur les critères de **pertinence**¹ et de **durabilité**², en tenant compte des conclusions des évaluations intermédiaires et sur base d'un passage en revue des indicateurs de l'OS1 pour lequel les organisations auront collecté les données :

- **Indicateur 1** - Dans X écoles, des initiatives en faveur de la solidarité N-S (ex : organisation d'un repas équitable, animation d'un atelier, élaboration d'une expo...) ont été menées suite à l'appui apporté par les organisations de ce programme durant les années écoulées du programme.
- **Indicateur 2** - Les directions des écoles touchées témoignent d'une volonté de mener des projets d'ECMS de manière autonome (au moins X%), et estiment qu'un changement s'est produit dans l'école (au moins Y%).
- **Indicateur 3** - Une analyse de genre est intégrée dans les démarches éducatives visant le monde scolaire :
 - o Au niveau du combat contre les stéréotypes et les rapports de force hommes-femmes à porter dans les messages.
 - o Au niveau de la manière dont les hommes et les femmes sont représentés et valorisés dans les outils, les projets, les animations, les formations.
 - o Au niveau de l'impact différencié qu'ont, sur les femmes et les hommes, les problématiques soulevées.

Outre cette dimension de **redevabilité** vis-à-vis du bailleur, l'évaluation finale a également un objectif **d'apprentissage** car il s'agit également de valider la collecte des données et le suivi des indicateurs réalisés en évaluant dans quelle mesure le suivi-évaluation est approprié pour faciliter, garantir et renforcer la qualité de la collecte des données utiles aux évaluations.

¹ Soit la réponse aux besoins : 1) des bénéficiaires ; 2) des stratégies des organisations ; 3) des stratégies de la coopération belge, du CSC...

² Soit la capacité de poursuite du projet au-delà de l'apport financier du programme (stratégies de sortie et de prolongement)



2. Méthodologie

2.1. Triangulation des données

Conformément à l'offre remise, Sonecom et DRIS ont eu recours à la triangulation des différentes sources de données afin d'étayer leurs résultats de recherche. Plus particulièrement en ce qui concerne l'évaluation finale, nous nous sommes appuyés pour une bonne part sur des données secondaires récoltées par les organisations soumissionnaires (évaluations intermédiaires internes, système de monitoring interne, avis des participants récoltés durant ou après la réalisation des activités). Celles-ci ont été confrontées avec des données récoltées directement par les évaluateurs auprès des membres des staffs des organisations soumissionnaires. L'évaluation finale triangule donc les trois sources suivantes :

1. Une **revue de la littérature** concernant l'ECMS.
2. Des **documents d'évaluation internes** aux organisations soumissionnaires (évaluations intermédiaires, suivi-évaluation, avis récoltés).
3. Des **entretiens** auprès des membres des staffs des organisations soumissionnaires.

2.2. Planning et mise en œuvre de l'évaluation

Phases – Évaluation finale	Timing
Réunion de lancement	Juillet 2021
Analyse documentaire préparatoire	Décembre 2021
Transmission des coordonnées pour les entretiens	Décembre 2021
Récolte de données qualitative	Février 2022
Réception des données secondaires	Avril 2022
Analyse des données secondaires et phase de synthèse	Avril-mai 2022
Clôture de l'évaluation : remise du rapport d'évaluation finale	Fin juin 2022

Réunion de lancement

Le 13 juillet 2021 a eu lieu la réunion de lancement de la mission. Celle-ci a été l'occasion de discuter et de préciser :

- les objectifs de l'évaluation
- le dispositif méthodologique de celle-ci, en ce compris :
 - o La documentation pouvant être mise à disposition ;
 - o Les personnes-ressources à interroger ;
 - o Et plus globalement, la mise en œuvre et le timing de la mission.



Analyse documentaire préparatoire

En décembre 2021, une seconde réunion a eu lieu afin d'échanger sur la disponibilité des données, le profil des personnes à interroger ainsi que le calendrier de la mission. Etant donné le temps nécessaire à la compilation des indicateurs du suivi-évaluation, il a été décidé à l'issue de cette réunion que le calendrier serait légèrement décalé afin de pouvoir les intégrer.

A la suite de cette réunion, une compilation rapide de la littérature actuelle concernant l'ECMS a été effectuée afin de mettre en évidence les éléments à retenir pour l'analyse des données récoltées en interne.

Récolte des données qualitatives

Sept entretiens individuels de membres du staff des organisations impliquées ont été menés :

Organisation	Personne de contact	Date de l'entretien
Miel Maya Honing	Benoit Olivier	7 février 2022
Oxfam-Belgique	Camille Druant	17 février 2022
	Emma Krug	7 février 2022
	Soraya Namavar	7 février 2022
Oxfam-Magasins du monde	Julie Vandenhouten	7 février 2022
	Simon Laffineur	9 février 2022
	Susie Fryns	10 février 2022

L'objectif de ces entretiens était :

- De recueillir l'appréciation des membres de l'équipe concernant l'atteinte des objectifs au terme du programme 2017-2021 ;
- De les interroger sur les difficultés rencontrées, sur les modifications éventuelles introduites et sur les potentiels effets inattendus (positifs ou négatifs) observés en cours de programme ;
- De récolter leur point de vue sur le suivi-évaluation : ses limites, les améliorations possibles, sa mise en œuvre concrète, sa pertinence pour rendre compte des objectifs et résultats visés, etc. ;
- De leur poser l'une ou l'autre question plus ponctuelle issue d'une première analyse des données disponibles (comment se déroulent les contacts avec les directions, la diffusion des outils, la formation des agents éducatifs ; comment est intégrée la dimension genre dans les démarches éducatives ; si des exemples concrets de mise en action spontanée peuvent être trouvés, etc.).

Analyse des données secondaires

Une méta-analyse des données récoltées par les organisations soumissionnaires a été effectuée sur base de différents types de documents :

- Le programme et la ToC le soutenant ;



- Les évaluations intermédiaires : Monde scolaire primaire pour MMH, Ateliers d'immersion pour Oxfam-Solidarité, Jeunes Magasins du Monde pour O-MdM ;
- Les retours des groupes-cibles (directions, enseignants) ;
- Le suivi-évaluation du programme (indicateurs quantitatifs, scores de performance, leçons apprises)³ ;
- Autres documents internes relatifs à la mise en œuvre du programme (canevas d'animation, outils pédagogiques, exemples de supports, etc.).

Synthèse et attribution de scores globaux d'évaluation

Prenant en compte l'ensemble des éléments récoltés, l'équipe d'évaluation a effectué une analyse approfondie des données afin de rédiger le présent rapport final en examinant l'atteinte de l'objectif spécifique du programme sur base des indicateurs retenus en distinguant les appréciations en fonction des résultats 1 (primaire francophone), 2 (secondaire supérieur) et 3 (agents éducatifs).

De plus, les évaluateurs ont attribué un score global d'évaluation à chaque question d'évaluation. Attendu que ces scores peuvent entraîner une simplification excessive d'une réalité complexe, avec des problèmes complexes associés à un contexte donné, il convient d'envisager les scores comme une synthèse des réponses et non l'inverse : une analyse ne constitue en effet pas une justification d'un score donné.

Échelle d'appréciation	Interprétation
A Excellente/très bonne performance	La situation est jugée très satisfaisante, largement au-dessus de la moyenne et constitue potentiellement une référence en matière de bonnes pratiques. Les recommandations mettent l'accent sur la nécessité de capitaliser ces bonnes pratiques.
B Suffisant/Bonne performance	La situation est jugée satisfaisante, mais il reste matière à amélioration. Les recommandations sont utiles, mais pas vitales pour le fonctionnement.
C Insuffisant/performant avec des problèmes	Certains problèmes doivent être traités, à défaut de quoi la performance globale de l'intervention risque d'être affectée négativement. Les améliorations requises ne nécessitent toutefois pas de révisions majeures de la stratégie d'intervention.
D (très) mauvaise /grande difficulté	Les carences relevées sont à ce point graves que s'il n'y est pas remédié, elles risquent d'entraîner l'échec de l'intervention. Des ajustements majeurs et une révision de la stratégie d'intervention sont nécessaires.

Limites de la méthodologie et difficultés rencontrées

La méta-analyse utilisée pour réaliser cette évaluation finale se base, pour une grande part, sur les données secondaires récoltées par les organisations elles-mêmes. Les documents d'évaluation disponibles étaient clairs et exploitables.

³ Une version provisoire de ces données a été reçue début avril 2022, la version finale début mai 2022.



Les Termes de références prévoyaient une évaluation finale de type méta-analyse qui devait se baser sur les sources existantes (évaluations intermédiaires, indicateurs, etc.) mais sans précision d'une liste exhaustive des sources à consulter. Ce qui a induit une confusion : les évaluateurs n'ayant pas une idée exacte de toutes les sources disponibles, les données chiffrées que les évaluateurs ont examinées n'étaient pas complètes. Cela n'a pas d'influence majeure sur les résultats finaux puisque l'analyse des informations quantitatives au niveau des résultats ne faisait pas l'objet de l'évaluation finale qui a porté, essentiellement, sur les interviews et les sources mises à disposition.

Par ailleurs, l'évaluation finale prévoyait quatre jours de travail, une période trop courte pour pouvoir réaliser une analyse en profondeur des sources. Les évaluateurs ont consacré plus que ce temps prévu dans les TdR. Deux jours supplémentaires au moins auraient été nécessaires pour réaliser le travail demandé.



3. Résultats de l'évaluation

3.1. Atteinte de l'objectif spécifique OS1

Les élèves, enseignant-e-s et directions touché-e-s par notre programme adoptent davantage de comportements en faveur d'un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.

Score	Résultats des indicateurs de l'OS1
B <small>Uniquement en raison de la crise sanitaire Sinon A</small>	Indicateur 1 : Au cours des années 2017 à 2021, des initiatives en faveur de la solidarité N-S (ex : organisation d'un repas équitable, animation d'un atelier, élaboration d'une expo...) ont été menées dans 199 écoles , malgré la crise sanitaire, suite à l'appui apporté par les organisations de ce programme. (Baseline = 120 JM + 45 projets primaires + activités menées par profs appuyés pour lesquelles aucun calcul n'existe à ce stade ; An 3 = 200 ; An 5 = 250)
A/B	Indicateur 2 : Les directions des écoles touchées témoignent d'une volonté de mener des projets d'ECMS de manière autonome (au moins 72% après 5 ans), et estiment qu'un changement s'est produit dans l'école (au moins 72% après 5 ans). (Baseline = nouvelle méthodologie d'évaluation en interviewant les directions. A ce jour, contacts informels avec les directions ; An 3 = X 70% et Y 50% ; An 5 = X 75% et Y 60%)
B	Indicateur 3 : Une analyse de genre est intégrée dans les démarches éducatives visant le monde scolaire : - Au niveau du combat contre les stéréotypes et les rapports de force hommes-femmes à porter dans nos messages - Au niveau de la manière dont les hommes et les femmes sont représentés et valorisés dans les outils, les projets, les animations, les formations. - Au niveau de l'impact différencié qu'ont, sur les femmes et les hommes, les problématiques soulevées. Ce qui est remarqué au terme de ces cinq ans, c'est que le genre est plus considéré comme une thématique transversale que comme un axe de travail au sein des organisations de ce programme mais aussi par les écoles et les élèves. (Baseline = Le genre est intégré dans les outils et les stratégies de manière disparate et non formalisée. L'équipe d'animation est en cours de formation sur les questions de genre ; An 3 = Les animatrices et animateurs salariés sont tous formés sur le genre et les droits des femmes. Les outils et les modules d'animation sont retravaillés pour inclure la perspective de genre ; An 5 = L'ensemble des campagnes et projets portés dans le monde scolaire intègrent une perspective de genre et droits des femmes. La question du genre est soulevée dans la formation du public multiplicateur)

3.1.1. Pertinence

Au regard du critère évaluatif qu'est la pertinence du programme, l'objectif spécifique correspond plus que jamais aux besoins des groupes-cibles. Comme en atteste le résumé synthétique relatif à l'évaluation 2021 du programme.

La pertinence de l'objectif spécifique reste très élevée, d'autant plus à la suite de la pandémie. Celle-ci a souligné la nécessité de répondre aux causes structurelles des crises, des inégalités croissantes et des systèmes alimentaires défailants et non durables. Dans la poursuite du développement durable, et au vu du renforcement des clivages de la société, notre théorie du changement et l'objectif spécifique sont plus que jamais pertinents et importants. Cette crise a démontré la nécessité



d'apprendre à notre public cible la nature systémique de ce type de crise qui renforce les inégalités existantes. Les activités organisées avec le monde scolaire font écho au contexte dans lequel vivent les jeunes et à leurs préoccupations (climatiques, de justice sociale, de transition). Nous remarquons que ce message percole et commence à apparaître clairement dans les mobilisations des jeunes.

Notre TOC est restée pertinente et adéquate, même si l'adaptation des activités avec les jeunes a été un défi de plus grande ampleur que dans les autres OS.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2020 et 2021)

Le public-cible que sont les élèves du secondaire et les agents éducatifs sont particulièrement pertinents. Le constat est moins important du côté du fondamental. Bien que les connaissances, les activités et les discours dispensés soient des moteurs et des supports pour les plus jeunes enfants, leur engagement citoyen ne peut pas encore tout à fait se déployer. Les effets multiplicateurs attendus par les organisations sont moins clairement identifiables au niveau des classes primaires.

Une leçon importante que nous tirons de ce programme 2017-2021 est la pertinence de notre stratégie dans le monde scolaire. Nous capitalisons sur des événements de grande ampleur avec nos partenaires pour toucher plus d'élèves en même temps et pouvoir les sensibiliser à travers nos outils.

Nos deux grands événements annuels que sont la journée de rentrée des JM et la journée Oxfamnesty réunissent entre 250 et 450 agent·e·s éducatif·ve·s et élèves en même temps.

(Leçons apprises – Belgique OS1)

La pertinence du programme au regard de la stratégie des organisations et des stratégies de la coopération belge est explicite. Le programme travaille directement dans la première cible du CSC Belgique (élèves et agents éducatifs de l'enseignement fondamentale et secondaire obligatoire). Il intervient plus particulièrement au niveau des sous-cibles A1.1. (Promouvoir l'exercice de l'ECMS dans l'enseignement fondamentale et secondaire obligatoire) et A1.4. (Stimuler et faciliter le dialogue et l'échange des agents éducatifs de Belgique – élèves, étudiant.e.s, corps enseignants, directions...- avec les acteurs des pays partenaires sur les enjeux mondiaux et de durabilité).

Toutefois, pour les acteurs du programme, la pertinence de certains public-cibles (jeunes du secondaire et agents éducatifs) apparaît plus explicite que d'autres (enseignement primaire). En effet, après 5 ans de programme, selon les entretiens menés avec l'une des trois organisations, certaines personnes interrogées souhaitent repenser leur « core business », elles souhaitent repenser leurs objectifs et les publics à atteindre.



3.1.2. Durabilité

Plusieurs éléments du programme démontrent que les acquis des groupes-cibles de l'intervention perdureront et/ou sont susceptibles de perdurer lorsque le programme aura terminé ses activités. En effet, la capacité de poursuite du projet au-delà de l'apport financier du programme, s'appuie d'une part sur une plateforme en ligne disponible en permanence et contenant des outils pédagogiques éprouvés et approuvés, et d'autre part sur une stratégie basée sur les multiplicateurs.

La durabilité potentielle des outils et techniques développés dans le cadre de l'OS1 est forte. Les outils pédagogiques sont pensés de façon à être autoportants et durables dans le temps, ils sont téléchargeables sur notre plateforme de prêt et de téléchargement ainsi que sur nos sites webs respectifs.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

La stratégie des multiplicateurs/ambassadeurs

La stratégie des membres du programme commun de sensibiliser et mobiliser des multiplicateurs permet également d'assurer cette durabilité puisque ceux-ci se saisissent des outils et les utilisent pour diffuser les messages à leur tour. Notre stratégie vise un changement structurel de la société pour plus de justice économique et sociale. Nous promovons une transition écologique et sociale, respectueuse de l'individu et de la planète.

Notre méthode repose sur la diffusion de nos messages et la sensibilisation à une vision systémique des enjeux de durabilité sociale et environnementale à des multiplicateurs. Ces derniers s'en emparent et se mettent en action autour de ces thématiques. Cette façon de procéder est par essence durable dans le temps puisqu'elle implique un changement de comportement individuel et collectif qui conduit à l'adoption de nouvelles règles du jeu.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

Le programme s'appuie et a développé/renforcé des activités plus structurelles comme les Jeunes Magasins du Monde qui, dans certains établissements, existent depuis plusieurs décennies, portés par des générations successives d'élèves soutenus par des équipes enseignantes conscientisées. Il en est de même avec les Carrefours du Monde ou Ecoles en trajets, des initiatives de Oxfam Solidarité qui permettent à des enseignants de proposer annuellement à leurs élèves, de génération en génération, des immersions au cœur de différents enjeux mondiaux. Le programme a également développé des activités récurrentes parfois en collaboration avec d'autres acteurs non gouvernementaux comme les Oxfamnesty⁴. Ces réalisations plus

⁴ Il s'agit des groupes Oxfamnesty dans les écoles (certains JM et groupes Amnesty ont fusionné) et de la journée Oxfamnesty qui a lieu chaque année.



structurelles et/ou en réseau que le programme a consolidées sont de nature à garantir la durabilité des effets qu'il induit au niveau du monde scolaire.

La durabilité du programme est prouvée mais comporte certaines limites. Pour le R1, les multiplicateurs sont avant tout les enseignants. Les élèves de primaire, contrairement aux élèves du secondaire (R2), ne sont pas encore en mesure de porter et diffuser largement les messages et la vision du programme, même s'ils le font dans leur cercle familial. La mise en œuvre d'actions de l'OS1 par le fondamental repose donc essentiellement sur la motivation des enseignants en primaire.

Les impacts sur le long terme restent quant à eux difficiles à évaluer mais plusieurs indices permettent de mettre en évidence que le programme induit un certain nombre d'impacts, notamment l'impact d'élèves participant au JM qui sensibilisent des membres de leur famille, ou des agents éducatifs influençant des collègues. Si l'évaluation de l'impact macrosociologique n'est pas évidente, les organisations estiment cependant que le programme a eu un impact réel sur le parcours de vie de bon nombre d'élèves et d'agents éducatifs.

On ne change pas le monde mais parfois on a un réel impact sur les parcours de vie

(Entretien avec organisation)

3.1.3. Efficacité

Malgré la crise sanitaire qui a fortement impacté la seconde moitié du programme, l'objectif spécifique a été globalement atteint au regard des indicateurs 1 et indicateur 2 de l'OS1.

Nous sommes globalement satisfaits de l'atteinte de nos résultats et de l'objectif spécifique numéro 1. La quasi-totalité des outputs prévus ont été délivrés et sont accessibles par nos bénéficiaires en tout temps et ce malgré une diminution des activités réalisées entre 2020 et 2021. Malgré une attitude agile et beaucoup d'adaptations de nos activités, le cœur de nos animations reste difficilement transposable à distance (l'enjeu de l'accompagnement à la mise en action). La qualité des outputs est restée un enjeu central pour les trois organisations qui ont privilégié ce critère à celui de la quantité.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

Concernant par ailleurs le téléchargement et le prêt d'outils, les indicateurs sont largement atteints avec près de 20.000 téléchargements et prêts en 2021.

L'efficacité par public-cible est exposée dans les sections 3.2.1, 3.3.1, 3.4.1



3.1.4. Cohérence

La cohérence est le critère qui vise à mesurer la compatibilité entre les différents domaines d'action du programme (interne) et les publics-cibles. Comme cela a déjà été évoqué, les publics-cibles sont tout à fait adéquats, plus spécifiquement les élèves du secondaire et les agents éducatifs. Il est tout à fait pertinent de travailler avec eux.

Le critère de cohérence mesure également la compatibilité entre les organisations (internes au programme) et d'autres organisations plus externes.

Concernant les synergies de nos organisations entre elles et avec le secteur, elles ont permis de mener des projets ambitieux et cohérents avec nos objectifs (weekend de formation, partage d'outils, communication coordonnée...). Nos investissements au sein des diverses plateformes et groupes de travail (GPS ECMS, CNCD-11.11.11, ACODEV...) contribuent au renforcement du secteur. Nos thématiques sont restées alignées et en cohérence avec les priorités de la coopération belge au développement. Les résultats de l'OS ont bien contribué à l'atteinte des cibles stratégiques du CSC Belgique.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

Enfin, pour les 3 organisations, l'investissement au sein de diverses plateformes (comme le GPS ECMS Monde scolaire, les groupes de travail au sein du CNCD-11.11.11 et de 11.11.11) - même en temps de crise sanitaire - a permis un travail sectoriel cohérent et de qualité (entre autres dans les échanges sectoriels pour réfléchir aux meilleures manières de remplir nos objectifs dans cette situation, c'est-à-dire : se former, s'outiller, s'adapter en ligne, ...).

(Score de performance et évaluations synthétiques 2020)

Intégrer et travailler la notion de genre s'est finalement révélé complexe (formation, suivi, contrôle des outils avec la dimension genre en ligne de mire). De plus la thématique est transversale et déjà traitée par d'autres acteurs et intervenants en milieu scolaire. Certains outils apparaissent néanmoins comme très cohérent par rapport à ce qui est fait par ailleurs, dans la mesure où les organisations du programme se sont impliquées dans des initiatives collectives liées au genre (formations des acteurs non gouvernementaux de la coopération, groupes de travail...). Les activités proposées par les organisations sont très cohérentes car elles répondent à des besoins qui ne sont pas rencontrés par ailleurs. Aucune autre organisation ne propose certaines des activités développées par le programme.

Ateliers d'immersion comme outil précieux et n'existant pas par ailleurs

Entretien avec organisation



3.1.5. Efficience

La question de l'efficience est complexe, elle concerne l'évaluation de la manière dont les activités du programme transforment les ressources de l'intervention (finances, ressources humaines, équipements) en résultats attendus grâce aux activités mises en œuvre.

Pour les 3 organisations, la crise sanitaire a entraîné une annulation de beaucoup d'activités prévues, ce qui fait que l'entièreté du budget dédié à l'OS1 n'a pas toujours été dépensé. Cependant, l'argent effectivement utilisé l'a été de manière efficiente et des adaptations ont été pensées afin d'atteindre notre public malgré le nouveau contexte et de se préparer à l'année 2021.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2020)

Durant la réalisation du programme DGD et plus précisément l'atteinte des résultats et de l'objectif spécifique 1, nous avons utilisé le ratio coûts/bénéfices le plus approprié à la réalité du contexte dans lequel nous avons opéré entre 2017 et 2021.

Nous avons respecté le budget imposé chaque année, en choisissant de reporter des activités et les dépenses y afférant de 2020 à 2021 lorsque le contexte de la crise sanitaire ne nous permettait pas de réaliser nos activités comme prévu. Malgré cela, nous nous sommes montrés agiles et avons utilisé le budget approuvé de façon économique et adéquate. [Tous les éléments d'adaptabilité] concourent à démontrer l'utilisation rationnelle des ressources concernant l'OS1 durant la totalité du programme.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

Le nombre d'activités prévues et réalisées a fortement diminué en 2020 à cause de la crise sanitaire et du chômage temporaire des équipes à certaines périodes. Cependant, cela n'a pas affecté la qualité de nos activités ni l'engagement de notre public.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2020)

Durant la réalisation du programme DGD et plus précisément l'atteinte des résultats et de l'objectif spécifique 1, nous avons pu réaliser la quasi-totalité de nos activités dans le timing prévu et ce malgré la crise sanitaire qui a frappé la seconde moitié du programme. Nous devons reconnaître que les deux dernières années du programme ont vu une diminution forte des contacts directs avec les élèves et les professeur·e·s (interventions annulées, abandons en cours de route en raison d'une charge de travail importante liées aux conséquences de la pandémie, difficultés pour les écoles de venir à nous, nombre limité de participant·e·s dans les bâtiments des organisations jusque l'automne



2021). Néanmoins, nous avons continué notre action en réinventant nos pratiques

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

Nous avons adapté les formations destinées aux agent.e.s éducatif.ves, initialement prévues à donner en présentiel, au format virtuel.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2020)

Le fait de disposer de contacts structurels (Jeunes Magasins, Carrefours du Monde, équipes enseignantes fidélisées) a permis également de préserver une certaine efficacité du programme même en période de crise sanitaire : contacts facilités, reprise plus rapide des activités lorsque les conditions le permettaient, utilisation d'outils pédagogiques disponibles, etc.

Par ailleurs, l'efficacité pose la question suivante : est-ce qu'on pourrait faire mieux avec moins de moyens (financiers/humains) ? La réponse est non. Bien que les budgets et délais prévus aient été scrupuleusement respectés, les capacités en ressources humaines, en formateurs/animateurs restent un besoin important des organisations car le contact direct entre les groupes cibles et les organisations augmentent fortement l'efficacité et la durabilité des actions de l'OS1.



3.2. Primaire francophone (R1)

Des classes de l'enseignement fondamental francophone développent leur adhésion et leur participation à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.

L'évaluation finale s'est concentrée sur les indicateurs de l'outcome et n'a donc attribué des scores quantifiés (A/B/C/D) que pour les indicateurs de l'objectif spécifique. Néanmoins, pour étayer cette analyse l'évaluation a examiné, de manière complémentaire mais succincte, l'atteinte des différents résultats au travers des interviews. Comme nous le verrons dans la partie dédiée au suivi-évaluation, les indicateurs de suivi relatifs aux résultats sont parfois évoqués par les organisations mais ne font pas l'objet d'une analyse quantitative.

3.2.1. Focus sur l'efficacité du programme

En ce qui concerne l'enseignement primaire, les indicateurs sont partiellement atteints. Très peu des dispositifs de MMH et d'OMDM n'ont pu avoir lieu en 2020 et 2021. Cela donne un résultat en-dessous de la cible de fin de programme, mais néanmoins satisfaisant.

Pour ce qui est de l'enseignement primaire, les indicateurs sont en baisse par rapport au nombre de classes touchées en 2020, ce qui retarde un peu l'atteinte de notre objectif pour 2021. Mais au vu des bons résultats de 2019, nous pouvons penser que, sans la pandémie de coronavirus, nous aurions pu l'atteindre. Au niveau de la satisfaction des enseignants, les indicateurs sont en bonnes voie de réalisation pour 2021. Environ 80% des enseignant.e.s ont exprimé leur satisfaction face au projet (90% attendus en 2021), tandis que 75 % ont indiqué leur volonté de réitérer le projet (60% attendus en 2021).

(Score de performance et évaluations synthétiques 2020)

3.2.2. Focus sur la durabilité du programme

Dans le cadre du projet primaire, certaines classes ont abandonné en cours de parcours par manque de temps et/ou de motivation car celui-ci dure en général une année scolaire entière. La raison de l'abandon concerne donc d'avantage le format de l'action (annuel, plutôt que trimestriel par exemple) que l'action elle-même.

Nous intervenons en début et fin de projet tandis que le reste de l'année est consacré à la réalisation d'activités diverses sur les thématiques que nous amenons à l'initiative de l'enseignant.e. Cette période les amène parfois à se décourager même si nous nous montrons les plus disponibles possibles pour les encadrer et les aider. Nous nous penchons donc sur la possibilité dans le futur si besoin est de proposer des projets plus courts de façon cyclique (une mission par trimestre).

(Leçons apprises – Belgique OS1)



3.3. Secondaire supérieur (R2)

Des élèves de l'enseignement secondaire supérieur (toutes filières confondues), organisés en collectifs, développent leur adhésion et leur participation à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.

3.3.1. Focus sur l'efficacité du programme

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, les indicateurs sont partiellement atteints. Quand ils ne le sont pas, c'est généralement dû au ralentissement du rythme des activités du fait des contraintes qui ont été appliquées dans le monde scolaire à cause de la pandémie de COVID-19.

Le taux de développement des connaissances et d'intérêt pour les enjeux NordSud chez les participants à nos dispositifs (JM et écoles en trajets) est en-dessous de la cible de fin de programme pour Oxfam Solidarité et OMDM. Par contre, on notera que l'indicateur portant sur le développement de l'esprit critique et l'envie d'agir dépasse largement la Baseline et l'objectif prévu avec 83% des jeunes interrogés chez O-MdM et 93% chez Oxfam Solidarité, on atteint une moyenne de 88%. Toutefois, l'objectif de 250 mises en actions spontanées en 2021 n'est pas atteint avec un total de 174 en fin de programme. Il n'est pas illusoire de penser que sans la crise du COVID19, nos objectifs auraient certainement été atteints.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, les indicateurs sont partiellement atteints. Le taux de développement des connaissances et d'intérêt pour les enjeux Nord-Sud chez les participants aux Carrefours du Monde, ainsi qu'un projet JM dans leur école sont très positifs et supérieurs à la Baseline. Près de 88% ont exprimé avoir développé leurs connaissances à la suite de leur participation au projet (90% attendu en 2021) tandis que l'indicateur concernant le développement de l'esprit critique et l'envie d'agir dépasse les 80 %, ce qui est déjà au-dessus de l'objectif de 75% pour 2021. Cependant, ces chiffres se basent sur une moins grande base de données que les années précédentes

(Score de performance et évaluations synthétiques 2020)

3.3.2. Focus sur la durabilité du programme

La durabilité du programme auprès des publics du secondaire est mitigée. La stratégie des multiplicateurs, augmentée par le mouvement climat, a permis de répondre et d'ancrer profondément des connaissances fondamentales du programme. Néanmoins, la crise covid a ralenti la dynamique du mouvement et déforcé le rôle des multiplicateurs. Même si dans le même



temps, les prises de consciences relatives aux inégalités grandissantes n'ont, quant à elles, cessé d'augmenter.

Nous choisissons la note globale de B car la crise sanitaire a mis en lumière un enjeu important du dispositif d'O-MdM : la remobilisation des jeunes pour continuer à s'organiser autour d'un JM. Avec les fermetures successives et les confinements, deux années sont passées. Les élèves qui s'investissaient dans le JM avant la pandémie sont maintenant à l'université. Nous devons donc aujourd'hui réinvestir la mobilisation des jeunes et des professeurs qui les accompagnent pour assurer la pérennité du projet.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

Ce programme 17-21 a été le théâtre de la montée fulgurante de la mobilisation des jeunes autour de la question climatique.

Nous devons être attentif.ve.s, dans notre nouveau programme, à prendre du recul en cours d'intervention pour éventuellement adapter nos objectifs et les revoir à la hausse si nécessaire, afin de rester les plus pertinents pour notre public cible et nos objectifs.

(Leçons apprises – Belgique OS1)

Comme pour les enseignants primaires, les actions sont fortement liées à la motivation des étudiant.e.s et à leur pré acquis, ce qui peut avoir un impact sur la durabilité des effets du programme, lorsqu'on vit une interruption brutale de l'investissement de ses étudiant.e.s durant une période de plus d'un an à cause de la pandémie.

La mise en action est intimement liée aux compétences des élèves (confiance en soi, sens de l'organisation, gestion d'équipe...) [...] Le JM repose a priori sur des jeunes qui "savent déjà" se mettre en action

Entretien avec organisation



3.4. Agents éducatifs (R3)

Davantage d'agents éducatifs du monde scolaire ont développé leurs compétences et volonté à renforcer l'adhésion et la participation de leurs élèves à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.

3.4.1. Focus sur l'efficacité du programme

Le travail réalisé avec et pour les agents éducatifs permet d'atteindre les résultats escomptés. L'efficacité du programme vis à vis de ce public-cible est forte puisque la quasi-totalité d'entre eux se sentent plus équipés, renforcés pour aborder les thématiques du programme

Le contact avec les agent·es éducatif·ves, même s'il a diminué en cours de programme pour les raisons déjà mentionnées, a pu être maintenu. Ces agent·e·s se sentent renforcé·e·s pour aborder les thématiques de l'ECMS à l'école après un contact avec nos organisations. Les deux indicateurs pour ce résultat dépassent l'objectif (91% en moyenne se sentent renforcé·e·s).

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)

3.4.2. Focus sur la durabilité du programme

L'efficacité du programme a des effets directs sur sa durabilité. L'acquisition des connaissances et des outils du programme participent à la pérennité des actions et la pérennisation des nouvelles réalisations initiées par les agents éducatifs. Grâce à la disponibilité et à la souplesse d'utilisation des outils pédagogique, grâce à la dimension structurelle de plusieurs dispositifs (JM, Carrefours du monde) la durabilité du programme au niveau des agents éducatifs est préservée de manière plus explicite qu'au niveau des élèves et étudiant.e.s.

Malgré la crise, les témoignages des agent·e·s éducatif·ve·s et des directions nous encouragent à poursuivre dans cette voie et nous assurent de la durabilité du projet grâce à la confirmation de leur envie de continuer à développer l'ECMS dans leurs écoles.

(Score de performance et évaluations synthétiques 2021)



4. Le système de suivi-évaluation

Est-ce que les indicateurs qui sont retenus permettent bien d'illustrer l'atteinte de l'objectif ?

En ce qui concerne l'OS1, les deux premiers indicateurs sont relativement bien compris et les données quantitatives disponibles permettent d'évaluer concrètement si le programme est un succès, si les objectifs sont atteints. Le troisième indicateur, sur le genre, est beaucoup plus complexe. Comme nous l'avons évoqué, la cohérence et la pertinence de cette thématique transversale n'apparaissent pas de manière explicite. Leur évaluation l'est encore moins d'autant que durant ce programme des modalités de suivi-évaluation différentes ont été testées (chaque organisation a mis en place, un suivi systématisé : personne de référence, formation des salariés, etc.)

L'évaluation de nos activités et projets a été compliquée tout au long du programme. Cela concerne toutes nos activités de sensibilisation (ateliers d'immersion, formations (digitales ou non) pour les agent.e.s éducatif.ve.s, ...).

Nous avons testé d'une année à l'autre différentes manières de fonctionner :

- Intégrer l'évaluation dans l'animation même en prenant le temps, pendant la session d'évaluer en direct et oralement. Cette façon d'évaluer reste complémentaire à l'évaluation écrite et anonyme, qui peut traiter d'autres aspects que l'évaluation à l'oral. Cela signifie également prévoir suffisamment de temps pour cette évaluation dans l'horaire de l'animation.

- En fin de programme nous avons testé un format de questionnaire d'évaluation en ligne, pour l'instant le constat est positif. L'aspect encadrant du questionnaire a permis aux enseignant-es de ne passer à côté d'aucune des questions posées, ce qui constitue un gain de temps considérable pour la chargée d'ECMS dans son exercice de récolte de données.

Améliorer nos façons d'évaluer nos animations reste un focus important de notre nouveau programme. Nous continuerons à utiliser les méthodes testées durant notre programme 17-21 et à échanger avec les autres organisations du secteur confrontées aux mêmes difficultés afin de proposer des activités pertinentes et les plus adaptées aux besoins de nos publics cibles.

(Leçons apprises – Belgique OS1)

Les indicateurs des R1, R2 et R3 sont également complexes à utiliser et à interpréter. Il y a un manque d'harmonisation entre les outils de collecte quantitative en attestent les documents disponibles pour la rédaction du présent rapport.



(R2) Indicateur sur les directions est très complexe car il y a peu de contacts avec elles et puis, plus généralement, il est difficile d'imputer un changement au sein de l'école au programme.

Entretien avec organisation

(R3) On compte les agents éducatifs touchés via projet primaire et via projet JM, on évalue aussi avec l'enquête en ligne à la fin de l'année. La plateforme en ligne pour commander/télécharger outils nous donnent des statistiques. C'est intéressant mais c'est relativement limité.

Entretien avec organisation

La modification des modalités de suivi, notamment pour les indicateurs de résultats, en cours de programme, la recherche d'alternatives et l'application tardive de ces modalités handicapent la capacité des évaluateurs à comparer de manière systématique les résultats au fil des années de réalisation du programme. Malgré cela, un constat apparaît de manière assez évidente : l'atteinte des résultats connaissait une progression significative durant les premières années du programme, progression qui a été nettement ralentie à la suite de la pandémie sanitaire qui a imposé des contraintes qui ont limité drastiquement la réalisation de différentes activités.

Pour l'avenir, le suivi-évaluation nécessite néanmoins une réflexion en profondeur afin de qualifier mieux et de manière plus cohérente les modalités de récolte quantitative des données.

Est-il possible d'y ajouter une dimension qualitative ? Est-ce qu'il y a moyen de réduire le temps de travail des équipes en charge du suivi-évaluation, d'utiliser des informations qui existent déjà par ailleurs ? Ou au contraire, est-ce qu'il serait plus pertinent de collecter telle ou telle donnée (peut-être aussi utile pour l'organisation interne ?)..

Afin de renforcer la méthode de suivi-évaluation et de consolider la collecte de données quantitatives, les évaluateurs suggèrent de tirer expérience des adaptations et modifications appliquées au cours du programme qui se termine afin de définir de façon plus appropriée, pour le futur, des indicateurs plus opérationnels, une Baseline consolidée et une méthode de récolte de données stabilisée. Si des modifications doivent malgré tout être apportées en cours de programme, il importe de vérifier comment assurer une « comparabilité » suffisante des données ou une révision de la Baseline. Il peut aussi être utile, si cela n'implique pas trop de contrainte, de disposer parfois d'un indicateur alternatif (surtout pour les résultats plus difficiles à évaluer) qui permet de pallier la défection d'un premier indicateur qui s'avèrerait inefficace ou problématique.

Une autre suggestion pourrait être de réaliser une évaluation qualitative « orientée impact » plus approfondie par un partenaire externe via des études de quelques cas qui seraient identifiés en début de programme et suivi deux ou trois fois en cours de programme (par exemple fin de deuxième, quatrième et dernière années du programme).



5. Conclusions et recommandations

La pertinence du programme est approuvée et éprouvée par les organisations et les publics-cibles. Comme cela a déjà été constaté, l'atteinte des résultats connaissait une progression significative durant les premières années du programme, progression qui a été nettement ralentie à la suite de la pandémie sanitaire qui a imposé des contraintes qui ont limité drastiquement la réalisation de différentes activités. La cohérence des actions menées par les organisations au regard des besoins actuels des publics-cibles (formations, sensibilisations, informations sur les enjeux sociétaux, etc.) n'a cessé de se confirmer au cours des cinq années du programme. Actuellement, les enjeux en termes d'efficacité reposent principalement sur les multiplicateurs, les outils durables et permanents créés par les organisations, la capacité d'adaptabilité des organisations et la fréquence des contacts avec les enseignants, les agents qui sont directement en lien avec les élèves. La complémentarité des actions des organisations, le partage d'expériences qui s'opère lors de la mise en œuvre d'un programme comme celui-ci, l'adéquation de leurs actions communes ont garanti la qualité de ce programme. Par ailleurs, le besoin des organisations d'augmenter leurs équipes d'animateurs est un facteur important identifié dans l'analyse de l'efficacité du programme.

Conclusion 1 L'enjeu des écoles primaire reste crucial : il est plus difficile de transformer une sensibilisation en mise en action chez les plus petits mais il est important de les sensibiliser pour qu'ils soient plus réceptifs à des propositions de mise en action quand ils seront plus grands. En général, les plus jeunes sont déjà sensibles à la plupart des enjeux sociétaux mis en exergue par les ODD dans le primaire même si la mise en action n'est pas aussi accessible que dans le secondaire.

Conclusion 2 Les enseignants de l'enseignement primaire voient la pertinence de la formation (ex. MMH) en ce qu'elle permet d'acquérir de solides bases sur le commerce équitable (CE), mais certains trouvent qu'elle ne permet pas de leur donner des pistes d'activités à réaliser en maternelle.

Recommandation Adapter l'objectif, le résultat et les indicateurs pour les primaires: axer surtout sur sensibilisation, conscientisation, travail au sein de la famille et moins mettre accent sur mise en action.

Conclusion 3 Il est essentiel d'entrer en contact directement avec les enseignants, pas uniquement par l'intermédiaire des directions ou communes. Ex. campagne CDCE, les directions s'accordent avec l'administration communale pour faire appel aux services de Miel Maya Honing et les enseignant.es sont rarement consulté.es. Ce qui donne lieu à des projets pédagogiques menés difficilement par des enseignant.es très peu motivé.es par le sujet.

Recommandation Le point de départ de la mise en œuvre des actions proposées par les organisations se base sur les rencontres et les premiers échanges entre les organisations et les enseignants. Il faut pouvoir garantir, de manière systématisée et structurée, ce moment de partage des connaissances, des besoins et des attentes des différents acteurs.



Conclusion 4 La base robuste de rapports structurés avec les écoles chez O-MdM et Oxfam Solidarité (respectivement JM et Carrefour) sont des outils qui permettent d'avoir une relation permanente avec des enseignants.

Recommandation Utiliser cet atout pour renforcer la relation avec les directions des écoles pour que la démarche soit encore plus structurelle, plus systématisée, plus durable.

Conclusion 5 *Facteur d'efficacité* : La mise à disposition des outils, de leur adaptabilité (utilisation en autonomie par les enseignants) et la diffusion de ces outils.

Recommandation Cela doit rester un axe important, éventuellement à renforcer (au niveau de la diffusion) car il permet de toucher plus largement le monde scolaire, même là où les organisations du programme ne sont pas présentes physiquement, où elles ne réalisent pas une activité spécifique.

Conclusion 6 *Facteur d'efficacité* : Travailler en complémentarité et synergie avec d'autres acteurs comme Oxfamnesty (Oxfam + Amnesty) ou avec groupe de travail ECMS à ACODEV ou avec CNCD-11.11.11

Recommandation Maintenir l'échange d'expériences, agir en complémentarité sur les problématiques traitées, complémentarité des outils, etc.

Conclusion 7 *Facteur de d'efficacité et de cohérence* : Avoir un programme qui laisse de la place à l'intégration de thématiques d'actualité (comme la problématique climat dont on a vu dans l'évaluation qu'elle a mobilisé largement les jeunes quand le programme abordait d'autres sujets)

Recommandation Veiller à maintenir l'adaptabilité des projets tout en gardant une colonne vertébrale solide construite autour du « core business » des organisations réalisant ce programme (ex. : adaptabilité au niveau des Carrefours du monde). Cette capacité à s'adapter doit être bien intégrer dans le reste du programme.

Conclusion 8 Le besoin d'harmonisation des outils d'évaluation des indicateurs du programme est constatée par les évaluateurs et les organisations elles-mêmes. Tous les rapports et évaluations contiennent de nombreux éléments pertinents en termes d'évaluation mais qui ne peuvent être agrégé pour permettre une mesure quantitative robuste des résultats.

Recommandation (a) Cerner les adaptations et modifications appliquées au cours du programme qui se termine afin de définir de façon plus appropriée, pour le futur, des indicateurs plus opérationnels, une Baseline consolidée et une méthode de récolte de données stabilisée. (b) Réaliser une évaluation qualitative plus approfondie par un partenaire externe via des études de quelques cas qui seraient identifiés en début de programme et suivi deux ou trois fois en cours de programme (par exemple fin de deuxième, quatrième et dernière année du programme).



6. Annexes

6.1. Objectifs, résultats et indicateurs du programme à évaluer

OS1	Les élèves, enseignant-e-s et directions touché-e-s par notre programme adoptent davantage de comportements en faveur d'un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.
	<p>Indicateur 1 : Dans 199 écoles, des initiatives en faveur de la solidarité N-S (ex : organisation d'un repas équitable, animation d'un atelier, élaboration d'une expo...) ont été menées suite à l'appui apporté par les organisations de ce programme durant les années écoulées du programme (<i>Baseline = 120 JM + 45 projets primaires + activités menées par profs appuyés pour lesquelles aucun calcul n'existe à ce stade ; An 3 = 200 ; An 5 = 250</i>)</p> <p>Indicateur 2 : Les directions des écoles touchées témoignent d'une volonté de mener des projets d'ECMS de manière autonome (au moins 72%), et estiment qu'un changement s'est produit dans l'école (au moins 72%). (<i>Baseline = nouvelle méthodologie d'évaluation en interviewant les directions. A ce jour, contacts informels avec les directions ; An 3 = X 70% et Y 50% ; An 5 = X 75% et Y 60%</i>)</p> <p>Indicateur 3 : Une analyse de genre est intégrée dans les démarches éducatives visant le monde scolaire : - Au niveau du combat contre les stéréotypes et les rapports de force hommes-femmes à porter dans nos messages - Au niveau de la manière dont les hommes et les femmes sont représentés et valorisés dans les outils, les projets, les animations, les formations. - Au niveau de l'impact différencié qu'ont, sur les femmes et les hommes, les problématiques soulevées (<i>Baseline = Le genre est intégré dans les outils et les stratégies de manière disparate et non formalisée. L'équipe d'animation est en cours de formation sur les questions de genre ; An 3 = Les animatrices et animateurs salariés sont tous formés sur le genre et les droits des femmes. Les outils et les modules d'animation sont retravaillés pour inclure la perspective de genre ; An 5 = L'ensemble des campagnes et projets portés dans le monde scolaire intègrent une perspective de genre et droits des femmes. La question du genre est soulevée dans la formation du public multiplicateur</i>)</p>
R1	Des classes de l'enseignement fondamental francophone développent leur adhésion et leur participation à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.
	<p>Indicateur 1 : X classes produisent des réalisations dans le cadre de leur participation à un projet pédagogique* durant les années écoulées du programme. *Un projet pédagogique est un module d'apprentissage autour d'une thématique, organisé dans le long terme, avec un volet de formation et un volet de mise en action, pour et par les élèves (<i>Baseline = OMDM : 13 classes en 2014 MMH : 84 classes en 2015 (mais pour 2 ETP alors que pour ce programme il est prévu 0,5 ETP) ; An 3 = 90 parmi lesquels 60 pour MMH et 30 pour OMDM ; An 5 = 150 parmi lesquels 100 pour MMH et 50 pour OMDM.</i>)</p> <p>Indicateur 2 : Les enseignant-e-s impliqués dans les projets primaires sont satisfait-e-s (au moins X%) et témoignent d'une volonté de rééditer des projets similaires de manière autonome (au moins Y%) (<i>Baseline = Dans le rapport sur les précédents projets primaire d'OMDM, il apparaît que pour 7 enseignant-e-s sur 8 (87%) le projet était très positif, et 6 enseignant-e-s sur 8 (75%) affirment vouloir recommencer ce type de projet accompagnés ; An 3 = X 80% et Y 50% ; An 5 = X 90% et Y 60%</i>)</p>
R2	Des élèves de l'enseignement secondaire supérieur (toutes filières confondues), organisé-e-s en collectifs, développent leur adhésion et leur participation à un



	<p style="text-align: center;">modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.</p>
	<p>Indicateur 1 : Plus de 2000 élèves sont formés annuellement dans le cadre des dispositifs pédagogiques (JM*, Carrefour du monde**). Parmi ceux-ci, X% attestent du développement de connaissances et Y% de leur adhésion à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Nord et du Sud. *Les Jeunes Magasins Oxfam (JM) sont des équipes démocratiques d'élèves et de profs, organisées dans les écoles secondaires et encadrées par Oxfam, ayant pour mission de proposer des produits du commerce équitable, de se former et sensibiliser les élèves et l'école aux enjeux N-S. **Les Carrefours du monde sont des ateliers d'immersion visant à apporter un éclairage sur les enjeux N-S et à mettre les participants en action autour de pistes concrètes (Baseline = Pour les Carrefours du monde, en 2015, 81% des participant-e-s affirment avoir développés des savoirs, 69,4% des savoir être et 65% leur envie d'agir. Concernant les JM, en 2015, 94% affirmaient avoir développé des connaissances, 85%, leur esprit critique, et 79%, leur intérêt pour les enjeux N-S ; An 3 = X 85% et Y 70% ; An 5 = X 90% et Y 75%)</p> <p>Indicateur 2 : X mises en action spontanées par les élèves ayant participé à un dispositif pédagogique durant les années écoulées du programme. (Baseline = 50 mises en action spontanées recensées dans les JM. Pour les Carrefours du monde, entre 15 et 20 % des participant-e-s ont affirmé avoir organisé une action suite à leur atelier durant les années écoulées du programme ; An 3 = 150 ; An 5 = 250)</p>
R3	<p style="text-align: center;">Davantage d'agents éducatifs du monde scolaire ont développé leurs compétences et volonté à renforcer l'adhésion et la participation de leurs élèves à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.</p>
	<p>Indicateur 1 : Plus de 320 (futurs) agents éducatifs sont formés annuellement. Parmi eux/elles, X% ont développé leurs compétences et Y% leur volonté d'aborder les enjeux de la solidarité NordSud dans le cadre de leur métier/activité. (Baseline = En 2015, chez OMDM, 81% d'enseignante-s formé-e-s se sentaient renforcé-e-s pour aborder l'éducation au développement à l'école. Pour le reste et pour Oxfam Solidarité, il s'agit d'une nouvelle méthode d'évaluation ; An 3 = X 80% et Y 60% ; An 5 = X 95% et Y 65%)</p> <p>Indicateur 2 : X outils ont été prêtés/distribués et utilisés, avec des élèves, par des agents éducatifs dans le cadre de leur activité, durant les années écoulées du programme. (Baseline = n 2015, nombre d'outils prêtés/diffusés et utilisés par des agents éducatifs - 140 OMDM - 125 Oxfam Solidarité - 201 MMH (avec 2ETP => objectif de 50/an pour ce programme) ; An 3 = 600 ; An 5 = 1100)</p>



6.2. Termes de référence



Appel d'offre pour une évaluation intermédiaire et une évaluation finale du programme Monde Scolaire (2017-2021), financé par la DGD (gouvernement fédéral)

0 Introduction

OXFAM-Solidarité, organisation internationale non gouvernementale d'assistance humanitaire et d'aide au développement, lance un appel d'offre pour une **évaluation intermédiaire et une évaluation finale**

L'offre doit nous parvenir au plus tard le 3 janvier 2021 et doit rester valable jusqu'au 31 janvier 2021.

L'appel est structuré comme suit

1. Termes de référence
2. Procédure de soumission: comment, quand et où soumettre; clarifications et prise de contact
3. Procédure de décision: évaluation des offres et octroi du marché

Cet appel n'entraîne pas d'obligation pour Oxfam-Solidarité de procéder à un achat. Cet appel ne doit être interprété en aucun cas comme une offre de contrat avec votre société et/ou organisation. Aucune compensation ne peut être réclamée en cas de non acceptation d'une offre ou de non octroi de contrat.

Les conditions générales d'achat Oxfam seront d'application exclusive dans tout contrat. S'il y a néanmoins des contradictions entre ces conditions et des passages du contrat, ce seront les passages du contrat qui prévalent.

1 Termes de référence

1.1. Sommaire

Intitulé du programme	Les élèves, enseignant-e-s et directions touché-e-s par notre programme adoptent davantage de comportements en faveur d'un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.
Organisations partenaires	Oxfam-Solidarité, Oxfam Magasins du Monde, Miel Maya Honing
Couverture géographique	Belgique
Durée de vie du programme	01/01/2017 – 31/12/2021
Budget du programme/projet	€ 1.829.861
Budget de l'évaluation	€ 16.000
Gestionnaire de l'évaluation	Marieke Kruis (marieke.kruis@oxfam.org)

1.2. Contexte, raison d'être et but des évaluations

En 2021 Oxfam Solidarité Oxfam-Magasins du Monde et Miel Maya Honing entreront dans la cinquième et dernière année de leur programme quinquennal (2017-2021) financé par la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD). Ce programme rassemblant trois organisations a pour ambition de renforcer leur contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) en mettant leurs forces et complémentarités en commun.

Un des objectifs du programme est d'amener davantage d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) au sein des écoles en appuyant des projets pédagogiques portés par les enseignant.e.s et élèves et en renforçant les (futurs) agents éducatifs,



OXFAM

notamment en travaillant en réseau avec les autres acteurs de la coopération non-gouvernementale, et ce, en vue d'avoir une influence durable sur le milieu scolaire.

L'objectif spécifique est formulé comme suit :

Les élèves, enseignant-e-s et directions touché-e-s par notre programme adoptent davantage de comportements en faveur d'un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.

Le projet vise aux résultats suivants :

Résultat 1 : *Des classes de l'enseignement fondamental francophone développent leur adhésion et leur participation à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.*

Résultat 2 : *Des élèves de l'enseignement secondaire supérieur (toutes filières confondues), organisé-e-s en collectifs, développent leur adhésion et leur participation à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.*

Résultat 3 : *Davantage d'agents éducatifs du monde scolaire ont développé leurs compétences et volonté à renforcer l'adhésion et la participation de leurs élèves à un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord.*

L'évaluation intermédiaire est commandée par Oxfam-Solidarité. Le travail d'Oxfam-Solidarité dans le programme commun se focalise sur le résultat 3 (renforcement des capacités des agents éducatifs). Les leçons apprises tirées de l'évaluation intermédiaire serviront à la formulation d'un plan d'amélioration pour la mise en œuvre des futures actions d'ECMS au sein d'Oxfam Solidarité, incluant celles du prochain programme DGD (2022-2026).

L'évaluation finale est commandée par Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde, et a pour but d'estimer l'atteinte de l'objectif spécifique du programme sur base d'un passage en revue des indicateurs de l'OS. L'évaluation se basera sur le système de monitoring interne des organisations participantes du programme commun ainsi que sur les évaluations intermédiaires organisées par les 3 organisations. L'évaluateur externe valide le processus d'évaluation et garantit de cette manière que l'évaluation est réalisée de manière indépendante et fiable. La qualité du produit fini incombe donc à l'évaluateur externe.

Afin de garantir la cohérence entre les deux évaluations et de construire une relation de travail efficace avec l'équipe d'évaluateurs, il est décidé d'intégrer les TdR pour les deux évaluations:

- l'évaluation intermédiaire qui aura lieu en 2021
- l'évaluation finale qui aura lieu début 2022 après la fin du programme.

1.3. Objet et objectifs de l'évaluation intermédiaire et de l'évaluation finale.

L'évaluation intermédiaire a pour but l'objectif suivant: *L'apprentissage* pour la communauté d'experts en ECMS, et plus particulièrement pour l'équipe ECMS d'Oxfam Solidarité qui met en œuvre le projet et continuera des activités similaires dans d'autres projets dans le futur.

Dans le cadre de l'objectif l'évaluation intermédiaire recherche à :

- Comprendre les dynamiques derrière l'atteinte du résultat trois
- Estimer la pertinence de l'hypothèse dans notre Théorie du changement sur le rôle des agents éducatifs dans la prise de conscience des élèves des enjeux Nord-Sud, et l'effectivité des stratégies mises en œuvre pour attendre ses agents éducatifs.
- Identifier des gaps éventuels
- Identifier des bonnes pratiques qui peuvent être documentées et partagées



OXFAM

- Générer des recommandations (au niveau stratégique et opérationnel) pour la mise en œuvre des futures activités et pour la prise de contact avec les écoles
- Comprendre comment le système d'évaluation interne d'Oxfam Solidarité fonctionne et générer des recommandations pour la révision/amélioration de ce système

L'évaluation finale a pour but l'objectif suivant: *La redevabilité* par rapport à l'atteinte des objectifs du programme vis-à-vis du bailleur et de nos publics cibles.

Dans le cadre de l'objectif l'évaluation finale recherche à :

- Valider la collecte des données et le suivi des indicateurs réalisé par organisations participantes au programme commun
- Estimer l'atteinte de l'objectif spécifique du programme (suivant les critères OESO-DAC) en tenant compte des conclusions des évaluations intermédiaires et du résultat des indicateurs au 31/12/2021 pour lequel les organisations auront collecté les données.

1.4. Questions d'évaluation

L'évaluation intermédiaire

Les questions pour l'évaluation intermédiaire mettent le focus sur les agents éducatifs (résultat 3) avec lequel.e.s Oxfam-Solidarité travaille et visent plutôt l'attractivité et la pertinence des activités. Ce sont des éléments importants pour comprendre la motivation des agents à la suite des activités, ainsi que comment l'intégration de genre est perçue, et à quel point elle joue un rôle dans l'attractivité et la pertinence des ateliers et trajets. La dimension « genre » est au cœur du message d'Oxfam. Au sein des ateliers la thématique a été intégrée de manière transversale dans toutes les étapes de nos animations, elle fait partie de manière intégrale des scénarios présentés sans être explicitement nommée. La deuxième question d'évaluation nous permettrait de vérifier si les agent.e.s éducatif.v.e.s identifient les aspects genres que nous amenons et comment ils les apprécient, ou s'il est nécessaire d'adapter notre façon de les aborder.

Ces questions sont également importantes dans le cadre de la préparation du nouveau programme 22-26. Afin de préparer l'évaluation finale une question porte sur la pertinence et la qualité du système de suivi des ateliers et des trajets.

Les questions d'évaluation sont les suivantes :

1. Quel sont les leviers d'engagement et de désengagement pour les agents éducatifs qui participent dans nos activités (ateliers d'immersion, trajets scolaires) ?
2. Comment les agents éducatifs distinguent-ils l'intégration de genre dans les ateliers d'immersion et les trajets scolaires ?
3. Dans quelle mesure le système d'évaluation interne est-il pertinent, facile à utiliser pour nos cibles et génère-t-il des données fiables ?

L'Évaluation finale

L'évaluation finale cherche à déterminer si l'objectif spécifique a été atteint et si les critères OESO-DAC ont été respectés, en particulier la pertinence et la durabilité. Les indicateurs de l'OS seront analysés dans le système de suivi interne des organisations participantes. Les conclusions des évaluations intermédiaires permettront un éclairage plus fin.

La question de l'évaluation est: Dans quelle mesure l'Objectif spécifique 1 : « *Les élèves, enseignant-e-s et directions touché-e-s par notre programme adoptent davantage de comportements en faveur d'un modèle de société plus solidaire et plus juste pour les populations du Sud et du Nord* » est-il atteint de façon pertinent et durable ?



1.5. Champ d'évaluation, approche et méthodes utilisées, exigences méthodologiques de base

Pour l'évaluation intermédiaire :

Les questions d'évaluation doivent être répondues sur base

- a) d'un examen des documents de projet disponibles
- b) d'entretiens approfondis et / ou de discussions de groupe avec les agents éducatifs, qui doivent reposer sur une solide revue de la littérature concernant l'ECMS.

Pour l'évaluation finale :

La question d'évaluation doit être répondue sur base

- a) d'une revue et d'un check de la qualité de la collecte de données par les organisations participantes au programme commun et de sa conformité avec leur système de suivi et d'évaluation,
- b) des conclusions des évaluations intermédiaires :
 - o L'évaluation OS1R2 du projet JM
 - o L'évaluation OS1 projet ECMS écoles primaires
 - o L'évaluation OS1 R3 Ateliers d'immersion et trajets scolaires (présentée dans ces TdR)
- c) d'entretiens avec des membres du staff des organisations participantes.

1.6. Équipe d'évaluation: qualifications et compétences requises, plan d'organisation de l'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation doit être composée d'un ou plusieurs évaluateurs qui répondent aux critères suivants :

- Solide expérience pratique de la conception, de la gestion et de la mise en œuvre d'évaluations des projets.
- Connaissance approfondie de l'ECMS et du genre, et familiarité avec la littérature pertinente sur ce sujet.
- Solide expérience pratique des entretiens approfondis et / ou des focus groupes.
- Solide expérience pratique de la facilitation des processus d'apprentissage qui mènent à des résultats d'apprentissage exploitables dans les organisations de la société civile.
- Capacité avérée à produire des rapports d'évaluation clairs et convaincants (en français et en néerlandais).
- Capacité à mener des entretiens en français et en néerlandais.
- Bonne compréhension de l'ECMS et le monde scolaire en contexte belge.

1.7. Calendrier et livrables

Evaluation intermédiaire

Février 2021 : design de l'évaluation intermédiaire et planification de son plan de mise en œuvre (y compris les dispositions logistiques)

Livrable 1 : un document (max.5 pages) précisant le design de l'évaluation intermédiaire et le plan de mise en œuvre.

Mars 2021 : collecte et analyse des données par une revue documentaire des documents de projet, des entretiens et / ou des discussions de groupe une revue de la littérature sur l'ECMS.

Livrable 2 : un document de travail (maximum 5 pages) présentant les principaux éléments des réponses aux questions d'évaluation intermédiaire.

Avril 2021 : une séance de réflexion collective avec les principaux acteurs du projet pour faire le point et discuter des principaux éléments du document de réflexion.



Livrable 3 : un rapport (maximum 5 pages) sur les résultats de la ou des séances de réflexion.

Mai 2021 :

Livrable 4 : le rapport d'évaluation intermédiaire (max. 15 pages), qui fournit des réponses claires et convaincantes aux questions de l'évaluation.

Evaluation finale

Juin 2020 : Design de l'évaluation finale et planification de son plan de mise en œuvre (y compris les dispositions logistiques) et check des dispositifs de collecte des données pour l'évaluation finale mis en place par les organisations.

Livrable 1 : un document (max.5 pages) précisant le design de l'évaluation et le plan de mise en œuvre.

Livrable 2: un document (max. 2 pages) précisant les éventuels devoirs à effectuer par les organisations pour assurer une évaluation finale de qualité.

Janvier-Février 2022: analyse des données collectées par les organisations et un check du système d'évaluation interne des organisations, analyse des conclusions des évaluations intermédiaires, entretiens avec des membres du staff impliqués.

Mars 2022 :

Livrable 3 : le rapport d'évaluation finale (max. 15 pages), qui fournit des réponses claires et convaincantes aux questions de l'évaluation.

1.8. Budget

- Le budget total pour l'évaluation intermédiaire est de 10.000 EUR (TVA comprise).
- Le budget total pour l'équipe d'évaluation finale est de 6.000 EUR (TVA comprise).

1.9. Dispositions logistiques

Evaluation intermédiaire

Les dispositions logistiques seront discutées entre l'équipe d'évaluation et Oxfam Solidarité pendant et immédiatement après la signature du contrat. En principe, toutes les dispositions logistiques concernant les contacts avec les écoles, et concernant la documentation du projet, seront prises en charge par Oxfam Solidarité.

Evaluation finale

Les dispositions logistiques seront discutées entre l'équipe d'évaluation et Oxfam Solidarité et Oxfam Magasins du Monde pendant et immédiatement après la signature du contrat. Les dispositions logistiques seront discutées entre l'équipe d'évaluation et Oxfam Solidarité et Oxfam Magasins du Monde pendant et immédiatement après la signature du contrat. En principe, toutes les dispositions logistiques seront prises en charge par Oxfam Solidarité et Oxfam Magasins du Monde.

1.10. Responsabilités relatives à l'évaluation et modalités de gestion

Les parties prenantes de l'évaluation sont : l'équipe de l'évaluation et les organisations du programme commun. Les responsabilités sont réparties ainsi :

1. L'équipe de l'évaluation :

- Responsable de l'exécution des TdR et la qualité du processus de l'évaluation
- Planification et mise en œuvre de la collecte des données
- Identification d'une méthodologie appropriée pour la collecte des données



2. Oxfam Solidarité:

- Faciliter le contact avec les écoles pour l'organisation de la collecte de données (évaluation intermédiaire)
- Surveiller et vérifier le processus de l'évaluation, respect des TdR
- Vérifier la qualité des livrables
- Vérifier que les décaissements à l'équipe de l'évaluation sont effectués pour mener à bien l'évaluation

3. Organisations du programme commun :

- Faciliter l'accès aux données pour l'évaluation finale

1.11. Stratégie, plan et responsabilités pour la diffusion et l'utilisation des résultats

Pour l'évaluation intermédiaire les recommandations et leçons apprises seront partagées avec les partenaires dans le programme commun (Oxfam-Magasins du Monde et Miel Maya Honing) et d'autres acteurs dans le secteur d'ECMS. Ils seront utilisés pour un plan d'action d'amélioration pour la mise en œuvre du programme 2022-2026 ainsi que d'autres activités similaires. Les résultats de l'évaluation seront également partagés avec les écoles. Les agents éducatifs participant.e.s à l'enquête recevront le rapport de l'évaluation. Les résultats feront aussi partie des communications envers les autres écoles avec lesquelles Oxfam-Solidarité travaillent.

Les rapports finaux de l'évaluation intermédiaire et l'évaluation finale seront partagés avec le bailleur du programme, la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) et présentera des informations qui seront utilisées dans le rapport final du programme afin de rapporter sur l'atteinte des objectifs et résultats du projet.

Tous les évaluations commandés par Oxfam sont publiés sur le site web d'Oxfam Solidarité (www.oxfamsol.be/fr/publications/reports) à condition que les rapports ne mettent pas en danger les partenaires, le personnel, les personnes avec lesquelles nous travaillons, ou nos programmes. Les rapports d'évaluation sont disponibles pour le public qui visite le site web. Par conséquent, les rapports d'évaluation doivent être d'une qualité suffisante pour être publiés et compris. En annexe de cet appel d'offre veuillez trouver une checklist avec les exigences minimales qu'Oxfam attend des rapports en termes de structure, de lisibilité, de compréhension et de la présentation des évidences.

1.12. Responsabilité, couverture sociale et médicale

Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde ne pourront être tenu responsable des dommages matériels, corporels et moraux pouvant être causés par des tiers aux consultants dans le cours des activités devant être menées par eux et faisant l'objet du contrat. Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde sont également libéré de toute responsabilité quant à la couverture sociale et médicale des consultants. Ils souscriront toutes les polices d'assurance nécessaires et feront toutes les démarches destinées à garantir leur couverture sociale et médicale.

1.13. Confidentialité

Le consultant s'engage à ne faire aucune déclaration aux médias en relation avec la prestation de ses services, ni à utiliser à aucun moment les informations, les fonds et le matériel mis à sa disposition tant par Oxfam Oxfam-Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde que par le partenaire ou les institutions locales à des fins autres que celles de la prestation. Le consultant s'engage à ne pas divulguer, directement ou indirectement, des informations confidentielles acquises des participants individuels et le consultant s'engage à utiliser les informations confidentielles exclusivement pour l'exécution de ce contrat.

1.14. Conduite éthique et professionnelle

Le consultant (y inclus ses sous-traitants) ne peut tomber sous aucun des cas suivants :



OXFAM

- être en faillite ou en liquidation ou en cessation d'activités, avoir ses affaires administrées par les tribunaux, avoir conclu un arrangement avec les créanciers, faire l'objet d'une procédure concernant ces questions, ou être dans toute situation analogue résultant d'une même procédure prévue par la législation ou la réglementation nationale;
- avoir fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude, corruption, participation à une organisation criminelle ou toute autre activité illégale ;
- avoir été reconnu coupable d'un délit affectant sa conduite professionnelle par un jugement ayant autorité de chose jugée;
- s'être rendu coupables de pratiques de collusion;
- n'avoir pas rempli ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou au paiement de ses impôts selon les dispositions légales du pays dans lequel il est établi ou celles du pays du pouvoir adjudicateur ou encore celles du pays où le marché doit être exécuté;
- utiliser le travail des enfants;
- ne pas respecter les droits sociaux fondamentaux et les conditions de travail et la législation du travail du pays dans lequel il est établi ou dans les pays où le marché doit être exécuté;
- faire l'objet d'un conflit d'intérêts;
- avoir commis, suite à une autre procédure de passation de marché, une faute professionnelle grave constatée par tout moyen qu'Oxfam peut justifier;
- faire des dons au personnel d'Oxfam et/ou du partenaire et/ou de la société d'inspection.
- s'être rendu coupable de fausses déclarations en fournissant les renseignements exigés par Oxfam;
- avoir fait entraves aux décisions et/ou avoir proféré des menaces au personnel d'Oxfam et/ou du partenaire et/ou de la compagnie d'inspection.
- être impliqué dans la production et la vente des armes.
- être impliqué dans la production de tabac
- être impliqué dans des actes de piraterie ou de terrorisme

Le consultant

- veillera à ce que sa conduite soit conforme au cadre des droits de l'homme auquel Oxfam souscrit.
- contribuera à la prévention de toutes les formes d'activités criminelles ou contraires à l'éthique.
- se conformera aux directives locales de gestion de la sécurité d'Oxfam et donnera suite aux évaluations de risques appropriées d'Oxfam.
- agira de manière à éviter tout risque inutile pour la sécurité, la santé et le bien-être de soi-même et des autres, y compris des organisations partenaires et des bénéficiaires.
- utiliseront leur discrétion lors du traitement d'informations sensibles ou confidentielles lors de l'exécution de son contrat avec Oxfam.
- demandera l'autorisation si nécessaire avant de communiquer avec le nom extérieur d'Oxfam et s'efforcera d'éviter toute répercussion préjudiciable involontaire sur Oxfam.
- mettra tout en œuvre pour protéger l'environnement (la nature) et travailler de façon durable.
- sera sensible et respectueux des coutumes et cultures locales
- contribuera à un environnement de travail caractérisé par le respect mutuel, l'intégrité, la dignité et la non-discrimination.
- ne travaillera pas sous l'influence de l'alcool ni n'utilisera ou ne sera en possession de substances illégales dans les locaux, les véhicules ou les lieux d'hébergements d'Oxfam.
- ne s'engagera pas dans des relations ou n'aura pas de comportements reposant sur l'exploitation, la maltraitance ou la corruption.
- respectera les droits des autres personnes, en ce y inclus les droits des enfants, et ne s'engagera pas dans l'abus ou l'exploitation sexuelle d'enfants, ou de toute autre personne quel que soit son âge.



OXFAM

- n'échangera jamais d'argent, d'offres d'emplois, d'emplois, de biens ou de services contre des actes sexuels ni contre tout autre comportement humiliant, dégradant ou relevant de l'exploitation.

Il signera une déclaration à cet effet. [

Le non-respect d'une ou de plusieurs clauses éthiques et professionnelles pourra résulter dans

- (i) la résiliation du contrat les parties avec sanctions financières envers le consultant.
- (ii) l'exclusion du consultant de tout futur appel à offre par Oxfam Solidarité
- (iii) information au bailleur information au bailleur

1.15. Modification du contrat et pénalités

Toute modification du contrat requiert l'accord écrit préalable des trois parties.

Les modifications du calendrier et livrables peuvent être apportées en concertation entre Oxfam-Solidarité, Oxfam-Magasins du Monde et l'équipe d'évaluateurs. Les modifications doivent être approuvées par écrit par Oxfam. S'il y a un retard de 2 semaines par rapport à la date écrite approuvée pour les livrables, cela sera considéré comme une rupture unilatérale du contrat de la part du fournisseur de services. Dans ce cas, une amende de 30% sera infligée. Le montant de l'amende sera déduit du compte final du fournisseur.

1.16. Résiliation du contrat

Le contrat peut être rompu par les trois parties en cas de force majeure. La résiliation pour cas de force majeure doit être notifiée par écrit par la partie qui s'en prévaut, avec une motivation et des preuves écrites, fournies par des instances neutres. L'autre partie devra notifier et motiver par écrit son acceptation ou refus de la résiliation.

En cas d'une résiliation unilatérale du contrat par le consultant sans aucun motif pouvant relever de cas de force majeure aucuns frais ou honoraires ne seront payés et l'avance payée à la signature du contrat devra être remboursé à Oxfam Solidarité endéans les 10 jours ouvrables.

Le contrat peut être résilié par Oxfam Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde en cas de non-respect par les consultants de la clause de confidentialité et de la clause sur la conduite éthique et professionnelle. Le contrat sera résilié de plein droit dès l'envoi par Oxfam-Solidarité d'une lettre recommandée, stipulant la résolution ainsi que les causes de celle-ci. Aucuns frais ou honoraires ne seront payés et l'avance payée à la signature du contrat devra être remboursé à Oxfam Solidarité et Oxfam Magasins du Monde endéans les 10 jours ouvrables.

1.17. Force Majeure

On entend par force majeure toute situation ou événement imprévisible et exceptionnel (notamment catastrophes naturelles, incendie, séismes, inondations, tempêtes, émeutes, grèves) indépendant de la volonté du consultant et non imputable à une faute ou une négligence de sa part, qui empêche le consultant à exécuter l'une de ses obligations contractuelles et qui n'a pu être surmonté en dépit de toute la diligence déployée. Les pannes mécaniques et autres ne sont pas à considérer comme des cas de force majeure.

Dans le cas où le consultant plaide un cas de force majeure il doit en informer Oxfam immédiatement par écrit, et en fournir les preuves par des instances neutres. Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde décideront sur l'acceptation ou non en en donnera les raisons.



1.18. Règlement des différends et litiges nés de l'exécution du contrat

Le contrat est soumis au droit belge.

Les parties tenteront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution du contrat.

En cas d'échec et/ou d'impossibilité de règlement amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce néerlandophone de l'arrondissement de Bruxelles.

1.19. Modalités de paiement

Evaluation intermédiaire

Un acompte de 30% sera effectué après la signature du contrat. Les 70% restants seront payés à la livraison satisfaisante des 4 livrables.

Evaluation finale

Un acompte de 30% sera effectué à la livraison satisfaisante des produit livrable 1. Les 70% restants seront payés à la livraison satisfaisante des produits livrables 2 et 3.

Oxfam-Solidarité et Oxfam Magasins du Monde ne peuvent payer que sur un numéro de compte appartenant à l'entité juridique (entreprise ou personne morale) avec laquelle le contrat est établi et uniquement sur un numéro de compte dans le pays où cette entité est établie

2 Procédure de soumission: quand, comment et où soumettre

2.1. Comment soumissionner

Les candidat.e.s soumettront une proposition en français ou néerlandais contenant les éléments suivants :

2.1.1. Données administratives

- le nom de l'entreprise et du responsable;
- l'adresse du siège social;
- téléphone, fax, et adresse courriel (e-mail);
- le statut juridique
- le numéro de TVA et/ou le numéro de registre de commerce.
- le nom de la banque, l'adresse et le numéro de compte, les codes IBAN et SWIFT. Oxfam n'accepte que des paiements sur un numéro de compte au nom de l'entreprise et dans le pays où celle-ci se trouve.

Joignez une copie de votre registre de commerce ou de vos statuts.

2.1.2. Offre méthodologique, expérience et calendrier

- La méthodologie proposée avec justification au regard de cet AO
- CV avec références
- Un plan de travail avec un calendrier préliminaire

2.1.3. Offre financière

Un budget tout compris (en EURO) par évaluation contenant des détails sur les frais

- TVA. Si elle n'est pas d'application le consultant doit en fournir les preuves
- frais de déplacement et d'hébergement,
- indemnités journalières, etc.

L'évaluateur sera redevable de tout impôt personnel dans son pays de résidence lié au contrat de consultance.

2.1.4. Déclaration sur la conduite éthique et professionnelle



OXFAM

Le soumissionnaire doit signer une déclaration sur la conduite éthique et professionnelle (voir annexe 3). Oxfam-Solidarité se réserve le droit d'enquêter.

2.2. Quand soumissionner (Date limite pour la soumission et pour la validité de l'offre)
L'offre doit nous parvenir au plus tard le 3 janvier 2021. Toute offre arrivant après cette échéance pourra être rejetée. L'offre doit rester valable jusqu'au 31 janvier 2021.

Le calendrier suivant a été mis en place :

- Procédure de sélection : 4 au 20 janvier 2021
- Nomination et notification du candidat sélectionné : avant le 22 janvier 2021
- Élaboration et signature d'un contrat de consultance, avant le : 31 janvier

2.3. Où soumissionner

Les offres doivent être envoyées à marieke.kruis@oxfam.org (avec l'adresse OBE.tender@oxfam.org en CC)

2.4. Clarifications et prise de contact

Vous pouvez contacter Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde avant la date de remise des offres pour demander des éclaircissements.

Oxfam-Solidarité peut vous contacter

- afin de vous informer sur des erreurs, des manques de précision, des omissions ou d'autres fautes dans le document d'appel d'offre.
- afin de compléter votre dossier.
- pour négocier le prix.

Toute communication se fera par écrit (lettre, fax ou courriel)

3 Procédure d'octroi

Oxfam-Solidarité nommera un comité de sélection de d'au moins trois (3) personnes, qui

1. vérifiera si les offres des soumissionnaires respectent les critères d'exclusion
2. évaluera sur base des critères d'octroi chaque offre ayant passé l'étape d'exclusion.

3.1. Exclusion

- Toute offre qui arrivera après la date et l'heure limite pourra être exclue
- Toute offre qui dépasse le budget prévu pourra être exclue
- Toute offre qui n'est pas en EURO sera exclue.
- Toute offre sans preuve d'existence légale sera exclue
- Toute offre sans la déclaration sur la conduite éthique et professionnelle sera exclue, ainsi que toute offre d'un soumissionnaire sur lequel Oxfam-Solidarité a des preuves de conduite non éthique et non professionnelle.

3.2. Octroi

Oxfam octroiera le marché au soumissionnaire qui offre le meilleur rapport qualité prix.

Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde ne s'engagent donc en aucune à choisir l'offre avec le prix le plus bas.

3.3. Pas d'obligation d'octroyer

Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde n'e sont pas tenu de retenir une des propositions soumises.

3.4. Communication de l'octroi et signature du contrat



Le soumissionnaire non retenu recevra une notification de non-octroi, qui contiendra les raisons de sa non sélection. Le soumissionnaire retenu recevra une notification d'octroi. Cette notification sera accompagnée du contrat.

Si le soumissionnaire retenu apporte des changements dans le contrat sans le consentement d'Oxfam, Oxfam ne contresignera pas et le contrat pourra alors être octroyé au candidat en deuxième place ou Oxfam pourra ne pas procéder à un achat.

Le contrat n'entrera en vigueur qu'après signature par le consultant et par Oxfam-Solidarité et Oxfam-Magasins du Monde, fax ou courriel électronique faisant preuve